

MOTION

Pour un développement de la biodiversité à Plan-les-Ouates

Vu l'adhésion de la commune à Agenda 21,

vu la volonté de la commune de promouvoir sur son territoire, des comportements durables et responsables,

vu le souhait de la commune de maintenir la qualité de l'environnement par des actions ciblées afin d'assurer la santé, la qualité de vie et la sécurité de ses habitants,

vu le réchauffement climatique et de ses conséquences sur notre environnement direct,

vu le développement urbanistique important, de ces prochaines années, susceptible de péjorer notre écosystème,

vu la disparition ou la raréfaction de certaines espèces indigènes parmi les insectes, les oiseaux et les végétaux,

vu que la commune souhaite déployer des actions respectant les principes du développement durable,

sur proposition des Conseillères municipales de Plan-les-Ouates,

le Conseil municipal de Plan-les-Ouates

DECIDE

par 21 oui (unanimité)

De mandater le Conseil administratif à répondre à l'appel à projet "chaque mètre carré compte" dans le cadre de "Mission B" de la SSR qui invite divers acteurs dont les communes à aménager, d'ici septembre 2020, le plus possible de surfaces naturelles riches en espèces à l'aide de plantes indigènes dans toute la Suisse et ainsi contribuer à donner plus d'espace à la nature <https://missionb.ch/Mission-B-pour-plus-de-biodiversite>

Dans ce cadre, demande au Conseil administratif de mettre en œuvre un projet d'incitation et de promotion d'une biodiversité indigène sur le domaine public et privé de Plan-les-Ouates qui favoriserait déjà dans un premier temps:

*	l'implantation de haies et d'arbres indigènes en plus grand nombre
*	l'augmentation des surfaces herbeuses de type prairies fleuries
*	la mise en place de ruches au sol et/ou sur les toits afin de favoriser le retour des abeilles communes ainsi que des hôtels à abeilles et à insectes pour les abeilles sauvages
*	la multiplication d'emplacements pour nichoirs adaptés aux espèces locales d'oiseaux sur les bâtiments communaux et l'étendre aux particuliers motivés par l'intégration de nichoirs dans toutes les constructions actuelles et futures
*	la promotion de la végétalisation des façades et des toits des bâtiments communaux et privés existants et futurs.
*	La continuation des mesures de diminution de l'intensité de l'éclairage public en favorisant les nouvelles technologies, voir la possibilité de l'utilisation de variateurs et de détecteurs de mouvements afin que la lumière ne soit pas allumée inutilement dans les lieux peu fréquentés
	Et par conséquent, met sur pied:
*	Des ateliers de sensibilisation à l'ensemble de la population, écoles comprises, sur les thèmes abordés ci-dessus et d'autres en lien avec le climat et le développement durable, en fonction de la demande et besoin de la population
*	L'étude d'incitation financière pour la mise en œuvre de ces projets afin de soutenir les initiatives citoyennes de la part de privés et d'entreprises locales

CM-WOMEN:

Glenna Baillon, Catherine Bortscher, Véronique Dubois, Véronique Ozazman,

Nathalie Ruegger, Alexandra Saas, Isabelle Willimann.

Exposé des motifs

L'appel à projet "chaque mètre carré compte" dans le cadre de "Mission B", lancée en mars 2019 par la SSR, est une réponse à la perte continue de biodiversité. En effet chaque seconde, la Suisse perd 0,7 mètre carré d'espace vert. Les insectes meurent, les populations d'oiseaux déclinent et l'ensemble de la biodiversité s'appauvrit.

L'objectif de cette action est d'encourager la population, les associations, les collectivités publiques et les entreprises à offrir, devant leur porte, plus d'espace à la nature.

Sur cette base, Birdlife Suisse publie régulièrement des brochures et des fiches techniques qui peuvent être diffusées au grand public www.birdlife.ch/fr/content/mission-b

De ce fait, nous souhaitons que la commune de Plan-les-Ouates utilisent cette opportunité et mettent en place un projet de sensibilisation global qui s'adresse à l'ensemble de la population.

Les éléments suivants seraient déjà à mettre en avant:

1. l'implantation de haies et d'arbres indigènes en plus grand nombre

https://www.birdlife.ch/sites/default/files/documents/Aide_pratique_arbres_arbustes.pdf

L'époque actuelle veut que la plantation de haies et d'arbres indigènes devienne primordiale pour le bien de la faune locale. En effet, ces dernières décennies, la priorité allait dans le sens de haies (style laurelles, tuyas, etc ...) parce que les gens dans leur jardin voulaient absolument être cachés durant toutes les saisons. Toutefois, ces espèces de plantes ne conviennent pas aux insectes et oiseaux locaux. C'est également un obstacle à leur retour. Il est tout à fait possible d'imaginer des haies mélangées de plusieurs essences locales dont certaines d'entre elles par leurs couvertures peuvent d'une manière adéquate offrir l'intimité recherchée. Il en va de même pour les arbres.

2. Augmenter les surfaces herbeuses de type prairies fleuries et favoriser le biotope pour les abeilles et les insectes

https://www.birdlife.ch/sites/default/files/documents/Aide_pratique_abeilles.pdf

Des prairies de ce type favorisent le retour et le maintien de la vie des insectes. Ils font partie de la chaîne alimentaire des oiseaux. La Commune est déjà partie prenante de ce sujet, mais une augmentation des surfaces serait bienvenue.

3. Emplacements pour nichoirs adaptés aux espèces locales d'oiseaux

https://www.birdlife.ch/sites/default/files/documents/Aide_pratique_nichoirs.pdf

Des nichoirs sont déjà posés par la commune, mais il est essentiel de continuer cette démarche et déployer cette opération avec des incitations auprès de privés.

4. Végétalisation des façades/toits

<https://www.birdlife.ch/fr/content/facades-et-toits-vegetalises>

La végétalisation des bâtiments permet de

- * compenser la perte végétale induite par le bâti en créant un nouveau type d'espace vert, moins gourmand en surface au sol, car il occupe l'espace vertical, non-utilisé
- * favoriser la biodiversité en milieu urbain, en offrant un habitat naturel favorable à la faune, l'avifaune et les insectes, en protégeant les espèces végétales et animales indigènes, en leur offrant des milieux nourriciers et en permettant leur déplacement/leur migration entre les surfaces végétalisées (corridors)
- * augmenter la diversité des milieux, secs ou au contraire humides, en fonction du type de support et d'exposition, propices à une faune spécialisée (insectes, invertébrés, oiseaux)
- * améliorer la qualité de l'air : fixation du CO₂, des poussières, et de certains métaux lourds

- * garantir une certaine qualité de vie : aspects psychologique, esthétique, acoustique, olfactif
- * réguler les échanges thermiques : abaissement de la température des façades en été en limitant le rayonnement solaire, ventilation/isolation périphérique du bâti = « mur manteau »

5. Diminution de l'intensité de l'éclairage public

https://vogelglas.vogelwarte.ch/assets/files/broschueren/Schmid_et_al_2012_Voegel_Glas%20und%20Licht%20franz.pdf

<https://www.birdlife.ch/fr/content/pieges-et-obstacles-pour-la-faune>

Il est avéré que l'éclairage public dérange la faune et la flore. Un dérèglement est créé à cause de cette pollution lumineuse qui pourrait très bien être moins intense et ceci sans péjorer la qualité de vie et la sécurité des habitants. Il serait très utile et judicieux d'installer un système d'allumage automatique ou d'augmentation d'intensité sur mouvements.

Références:

www.birdlife.ch

www.pronatura.ch

www.noiseaux.ch

www.naturundwirtschaft.ch/fr/

www.energie-environnement.ch/fichiers/charte_des_jardins/charte_des_jardins.pdf

www.salamandre.net/

www.pusch.ch/fr/pour-communes/

www.sbv-usp.ch/fr/etiquettes/biodiversite/

www.sanu.ch/fr/max-fr/mission/

www.missionb.ch

-

abovier@bluewin.ch

personne de contact pour les abeilles

